

La charité, d'un concile à l'autre

24 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « La charité d'un concile à l'autre », *Messages du Secours Catholique*, n° 123, octobre 1962, p. 5; 8-9.[1]

La charité d'un concile à l'autre

Il y a quelque chose de changé

Au précédent et récent Concile Vatican I, comment l'archevêque de Paris s'est-il rendu à Rome ? Le premier train^[2] direct Paris-Rome a franchi le tunnel du Mont-Cenis le 16 octobre 1871, trois mois après la clôture du Concile^[3]. S. Exc. Mgr Darboy, archevêque de Paris, accompagné de ses deux vicaires généraux, a mis 16h30 pour aller en chemin de fer de Paris au terminus : Saint-Jean-de-Maurienne. Ils ont franchi le col du Mont-Cenis dans une très dure tempête de neige qui les bloqua au sommet de col pendant quatre heures. Après une route de 72 kilomètres, ils ont repris le train à Suse, mais l'archevêque de Paris, épuisé par cette traversée des Alpes, dû s'aliter à Turin et n'est arrivé que le onzième jour à Rome^[4]. Son successeur, en *Caravelle*, mettra moins de cent minutes pour se rendre au Concile de 1962.

La liste serait longue des modifications survenues dans le « climat », et dans l'« ambiance » des préparatifs conciliaires, depuis le premier jusqu'au second « Vatican ».

Parmi tant de modifications, limitons-nous à celles qui portent sur un aspect de la vie de l'Église : l'exercice de son activité charitable.

La charité, vertu théologale, ne change pas, et même elle demeurera au-delà des temps. Mais l'exercice de la charité s'est adapté aux civilisations successives. Depuis le dernier Concile, des changements importants concernent directement l'action charitable. Quels sont ces changements ? Sont-ils seulement superficiels ?

Premier changement : La notion de « prochain »

« Aime ton prochain comme toi-même » (Mat. xxii-39).

« Qui est mon prochain ? » (Luc X-29).

Au temps de Notre-Seigneur, le Bon Samaritain passe à trois mètres cinquante du blessé sur la route de Jéricho : il est proche, voici son prochain. Comme le pauvre Lazare sur le seuil du riche est le « prochain » de celui-ci en raison de sa « proximité ».

Au Concile de Trente l'évêque de Braga (Portugal) a mis soixante jours pour faire le trajet. A ce Concile, il mettra soixante minutes.

D'un Concile à l'autre, l'Africain qui était « loin » est devenu « prochain »^[5]. En 1962, un bon Samaritain doit aussi regarder à 1.000 kilomètres pour se soucier de ceux qui souffrent.

Saint Paul prouve aux premiers chrétiens que la Méditerranée reliant la Grèce à la Palestine, ce lien navigable les rend proches de la communauté de Jérusalem : voici une notion de prochain qui s'étale déjà.

En 1962, au Concile Vatican II, même les hommes des antipodes sont devenus proches. C'est nouveau.

Et non seulement la distance n'est plus comme jadis une séparation, mais une autre donnée s'est aussi modifiée récemment. Le prochain n'est plus un individu isolé, mais une collectivité mieux perçue qu'autrefois : « L'Église fait aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler l'expérience physique de son universalité » (Mgr Garrone).

Le prochain présenté aux premiers disciples c'est un paralytique, c'est un aveugle-né, ce sont presque toujours des individus isolés. Une seule fois c'est une ville ou une foule qui est prise en pitié.

De nos jours, nos contemporains commencent à toucher du doigt non seulement la misère d'un individu, mais celles de nations entières. A l'enfant de 1869 on apprenait la longueur du fleuve Yénisséi et la hauteur de l'Himalaya. A l'écolier de 1962 on enseigne aussi la situation famélique des Indes.

Radio et télévision commencent à nous rendre présents, à nous rendre proches et « prochains » des pays entiers groupant des millions d'individus. Le « Laudate Dominum omnes gentes » devient perceptible au paysan qui n'est jamais sorti de sa ferme, mais qui possède une « télévision ».

Cette connaissance et cette proximité sont rendues évidentes par le spectacle même de l'Assemblée Conciliaire. Alors que les conciles antiques n'étaient que méditerranéens, alors que le premier concile du Vatican groupait seulement 640 évêques, tous de race blanche, le deuxième Vatican présentera, avec ses 2.320 participants, tous les continents et toutes les races.

Cette connaissance accrue, cette proximité nouvelle de nos frères modifient la responsabilité du chrétien - ou de l'évêque - à l'heure de ce Concile 1962.

Deuxième changement : Les méthodes de l'action charitable

L'action secourable ne s'exerce plus dans les mêmes conditions qu'en 1869 : elle se trouve dans des conditions différentes de rapidité, d'efficacité, de modalité.

Les disciples envoyés par Saint Paul depuis Corinthe, pour secourir la famine de Jérusalem, mettaient trois semaines pour transporter la collecte. Au temps du Premier Vatican, ce trajet était aussi long.

Mais, depuis Cinquante ans, tout a changé.

En 1962, pour aider les sinistrés de l'Iran, ma banque accepte un chèque télégraphique qui mettra le versement à leur disposition dans les vingt-quatre heures ! C'est nouveau comme rapidité.

Mais si ces techniques de rapidité et d'efficacité ne sont que des détails, le plus nouveau, c'est la structure socialisée de ce monde actuel.

Pendant 19 Conciles, l'Église a été considérée comme la grande réalisatrice de la Charité et des œuvres de miséricorde. Aujourd'hui, dans aucun pays, elle n'a plus ce monopole. Et l'État, ou la profession, assument dans beaucoup de nations, les charges d'assistance.

D'autres connections se sont nouées : le sucre que je mets dans mon café varie de prix d'après le jeu de trusts internationaux. Le journal que je lis tamise les nouvelles d'après un autre trust qui le possède et l'inspire. Ces détails signifient l'existence de réseaux internationaux, les uns connus, comme le Marché commun, les autres occultes. Ces structures introduisent une dimension que nous avons à rendre « ecclésiale ». Dimension qu'il nous faut restituer à sa signification et à sa fécondité chrétiennes, sous peine de la voir - en prenant les différentes formes du socialisme totalitaire ou marxiste - se substituer à la conception chrétienne d'un social fondé sur la charité et le corps mystique.

Ces dimensions internationales ne sont pas seulement économiques ou politiques. Une architecture mondiale a surgi qui touche à tous les domaines de la Charité.

Depuis 1945, des millions de « personnes déplacées », de réfugiés, seraient en 1962 des cadavres oubliés s'il n'y avait pas eu les organisations internationales, véritables « bras séculiers » de l'O.N.U., pour les loger, nourrir, soigner et finalement réinstaller. C'est nous, contribuables de tous pays non communistes, qui payons cette immense opération qui se poursuit encore à l'heure actuelle. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que se réalise une action caritative à cette échelle mondiale. C'est nouveau.

Et ce qui est nouveau, c'est aussi la méthode employée par l'Église en présence de cette nouveauté.

Elle reconnaît les institutions internationales. Elle est présente dans cette architecture nouvelle. Ces changements modifient le problème - et les solutions de l'action caritative - à l'heure du Concile Vatican II.

Troisième changement : Dans un monde plus paganisé qu'autrefois, des communautés plus chrétiennes qu'en 1869

Dans un grand nombre de pays, les milieux tant intellectuels que ruraux ou ouvriers sont soumis à l'influence matérialiste non seulement du marxisme, mais aussi du positivisme athée. Cette influence matérialiste informe toute une manière de vivre. Un type d'homme naît. Cet homme n'est pas le païen religieux auquel les missionnaires apportaient la bonne nouvelle, ni le croyant pécheur dont il faudra seconder l'apathie, mais un homme qui a évacué la notion même du péché et mis de côté l'Église considérée comme témoin d'une époque révolue.

Depuis vingt-cinq ans, le communisme a sans cesse gagné du terrain. Après la dernière guerre, il s'est militairement installé dans la moitié du monde. Il menace aujourd'hui l'Afrique et l'Amérique. Dans tous les pays dits libres, le marxisme s'établit à la faveur des conditions de vie difficile ou, au contraire, des aspirations de l'homme au confort et à l'argent. Sa chance principale serait qu'en l'an 2000, la charité des chrétiens se fige dans l'archéologie.

En revanche, la communauté chrétienne a davantage pris conscience de ses responsabilités collectives vis-à-vis des pauvres du Christ.

En 1869, on voyait un riche paroissien fonder un hôpital ou un lit d'hôpital, en remettant - ou en léguant - une fortune personnelle.

En 1962. C'est fini. Ce mécénat individuel est devenu rarissime. Par contre, pour Fréjus, des millions de donateurs surgissent. Les évêques allemands, en réponse à leur appel « Misereor », ont reçu dix fois plus que le budget prévu. Et, pour construire la Cité-Secours de Lourdes, des milliers de chrétiens versent 300 millions sans qu'on voie arriver parmi eux un seul mécène remarquable. Il semble que la communauté chrétienne revienne aux gestes collectifs de l'Église primitive. La Charité redevient ce qu'elle semblait être dans les Actes des Apôtres : une démarche de la collectivité chrétienne comme celle de la fraternité chrétienne. La « collecte » est le fait de la « collectivité ». Et ceci est profondément chrétien et social... C'est un progrès par un retour aux sources...

Remarquons que, parallèlement, grâce à cet existentialisme dont le christianisme doit s'assimiler les éléments positifs, l'être humain est davantage considéré « en situation », baignant dans un milieu et non plus considéré dans son individualité purement personnelle et « in se » ... Impossible désormais d'extraire un individu du milieu auquel il appartient en négligeant de poser le problème du milieu comme tel et de prendre les moyens de l'atteindre et de le transformer à l'échelle mondiale... Ce n'est plus seulement tel ou tel pauvre qui a faim, tel pauvre que « je » rencontre, mais ce pauvre doit éveiller chez moi le sens « des pauvres » qui, de par le monde entier, ont faim, et me faire poser le problème à l'échelle des interférences universelles de la production, de la répartition, de la compétition entre puissances. L'exercice de la Charité est conditionné en 1962 par les institutions...

Or, ceci, nos fidèles le devinent confusément. En tout cas, ils évoluent vers cette prise de conscience. A quoi est due cette évolution ? D'abord, la socialisation générale a facilité une prise de conscience collective.

Mais l'Église n'est pas restée passive : dans quelques régions, depuis le dernier Concile, la formation des paroissiens s'est perfectionnée. Le nouveau liturgique, d'une part, un contact plus lucide avec la Bible, d'autre part, ont parfois augmenté le niveau moyen d'une paroisse. La Charité de chacun s'est, du même coup, davantage inspirée de la Charité du Christ.

Mais surtout, la grande nouveauté est l'Action Catholique. Ses organisations, sous la forme générale, ou spécialisée, ont lancé dans certaines paroisses de quelques pays des militants laïcs capables de responsabilités. Cette Action Catholique a surtout créé un climat apostolique plus attentif aux besoins des individus et plus soucieux de pénétrer les institutions. Là où l'Action Catholique a pu s'épanouir, la paroisse 1962 ne ressemble plus à la paroisse d'Ozanam. L'activité charitable se doit de tenir compte de cette rénovation. Elle doit s'y adapter. Elle peut s'y appuyer.

Le gros problème est dans le passage d'une charité conçue sur un mode de « contact personnel » à une charité qui, devenue nécessairement sociale et institutionnelle, accaparée par des organismes officiels, ne soit pas pour autant stérilisée de cet amour qui en fait l'âme... Comment l'Église dépossédée de la majeure partie de son antique monopole charitable (hôpitaux, enseignement, secours, etc.) pourra-t-elle demeurer le témoin et l'apôtre de la charité surnaturelle dans notre monde ? Là est le problème... dont il semble que beaucoup de chrétiens ne se préoccupent guère.

Conclusion

1. Qu'ils soient spectaculaires ou qu'ils soient profonds, ces changements ne doivent pas nous faire oublier ce qui reste inchangé dans l'activité charitable.

Je veux dire d'abord l'objet de cette charité : l'homme, qui, à travers les siècles, reste identique à lui-même.

Et, ensuite, la source unique de toute Charité : le Seigneur Jésus.

2. Sans oublier ces constantes de la créature en face du Créateur, il reste que tous les autres termes de l'équation ont changé.

Et ces changements sont plus considérables depuis les cent dernières années que depuis vingt siècles. Pour l'exercice de la Charité, il y a plus de modifications entre 1869 et 1962 qu'entre le premier Concile et le dernier de la série.

3. La Charité n'est pas un habit que l'on retaille pour essayer de l'adapter à une époque comme on retaille le paletot d'hiver du gamin qui a grandi au cours de l'été.

La Charité est autre chose qu'un habit. Elle n'a pas à s'adapter. Elle se doit de précéder. Elle voit et elle regarde « en avant ». Ce n'est pas le mot « charité » du dictionnaire. Ce n'est pas la « vente de charité ». C'est cette flamme qui précède l'Epître aux Corinthiens et va jusqu'à l'Apocalypse. La Charité est un feu qui précède, et qui illumine la route.

La Charité ne se réanime pas avec des moyens techniques. Une œuvre ne se rajeunit pas en se contentant d'acheter des machines comptables électriques.

Tout tient à la source. Tout se ramène à réhabiliter la notion de Charité. Tout dépendra de l'exact enseignement de la théologie, du rattachement de la foi au dogme de la Trinité, seule source de la seule Charité.

Un Concile n'est pas une Semaine Sociale, ni un Congrès de directeurs techniques. N'attendons pas de lui des recettes pour l'activité charitable, mais prions pour que, de tous les travaux des experts en ce domaine, de tous les vœux des Evêques, surgissent seulement trois lignes. Trois lignes pour réhabiliter la notion de la Charité. Enseignement d'abord. L'application suivra d'elle-même. Ces trois lignes porteront fruit dans les séminaires demain, et chez les fidèles après-demain. Un tel fruit, cela mérite 50 ans de maturité et de patience.

L'heure n'est-elle pas proche pour ce réveil de la Charité ? Pour un réveil en réaction ? Pour un réveil si prophétique que les générations de l'atome à leur tour chercheront à s'adapter à cette Charité qui aura su les précéder.

Extrait d'une brochure en vente aux Editions S.O.S. « Charité d'un Concile à l'autre », par Mgr RODHAIN.

[1] Réédition partielle de : « La charité, d'un concile à l'autre. Dans le problème des activités charitables de l'Église, qu'y a-t-il de changé du 1er au 2ème Concile du Vatican ? », brochure, nd (sans doute 1962), 12 p.

[2] Le Mont Cenis, son tunnel, par A. Duluc. Herman éditeur, page 125.

[3] Certains évêques français ont utilisé le bateau de Marseille à Civitta-Vecchia. Puis un train de la ligne pontificale Civita-Vecchia à Rome.

[4] Mgr J. A. Foulon, archevêque de Lyon : « Histoire de la vie et des Œuvres de Mgr Darboy ». Extrait, p.443 – I Q – Paris. Librairie Poussielgue Frères, 1889.

[5] Voir le volume de Louis Armand et Michel Draucourt, « Plaidoyer pour l'avenir » où cette « rupture » de rythme au milieu du XIXème siècle est chiffrée avec précision et commentée sous l'angle technique (1 volume, 254 pages, Calmann Lévy)

titre documents joints

- [62da_- _La_charite_d_un_Concile_a_l_autre.pdf](#)

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1962/la-charite-dun-concile-lautre>